



I Société du Grand Paris
Monsieur Philippe YVIN
Madame GREGOIRE
Monsieur DUPIN
30 avenue des Fruitières
93 200 SAINT DENIS

ADHAVE et Collectif Bretonnière ligne18

AR

Voisins le Bretonneux, le 28 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Nous vous avons rencontrés à la mairie de Voisins le Bretonneux le 12 août dernier.

A l'issue de cette réunion, vous nous aviez dit que la SGP présenterait à l'enquête d'utilité publique 2 tracés : le tracé présenté le 30 juin que nous appellerons « tracé de la Bretonnière » et un nouveau tracé que nous appellerons « tracé Est ». Vous deviez nous faire parvenir votre planning de l'étude du nouveau tracé en le référant aux dates clés du projet.

Nous n'avons toujours rien reçu. Nous vous demandons de nous le faire parvenir rapidement.

Un article paru dans Le Vicinois de septembre (journal de la mairie de Voisins) précise que seul le « tracé de la Bretonnière » sera présenté à l'enquête d'utilité publique en l'associant à la zone élargie de travaux. Ceci nous a été confirmé par Madame Rosetti.

D'autre part, la SGP tient des propos encourageants qui ne sont pas suivis par des faits. On note que la SGP tient un double discours. La SGP a effectué en force des forages dans la Bretonnière, qui sont inutiles pour les problèmes que nous rencontrons sur nos maisons. Il s'agit pour vous de confirmer le choix du « tracé de la Bretonnière »... Nous n'avons constaté aucun nouveau forage sur la zone du « tracé Est ».

Ces faits nous sont inacceptables.

Nous exigeons la modification du tracé avant le début de l'enquête d'utilité publique pour éviter tout passage sous les habitations.

Notre demande sert l'intérêt public.

En effet le « tracé Est » est plus court que le « tracé de la Bretonnière » d'environ 420 m et une bouche d'aération / évacuation de moins.

Cela représente des économies substantielles : plusieurs dizaines de millions d'euros sans prendre en compte les surcoûts engendrés par la nécessité de descendre le tunnel plus profondément à cause de la présence de micropieux à -20 m situés sur le « tracé de la Bretonnière ».

Il est alors possible de situer les accès pompiers sur des voies publiques contrairement au projet actuel où un accès pompier était situé sur le parking de la Sochata / Safran...

Nous avons lancé une pétition disant « *OUI à la ligne 18 mais NON à son passage sous le quartier de la Bretonnière* » qui recueille aujourd'hui plus de 400 signatures. La signature des pétitions n'est pas terminée.

Nous vous informons que nous nous sommes intégrés dans une association loi 1901 pour défendre nos intérêts par tous les moyens : l'ADHAVE (Association de protection de Droits des HABitants de Voisins et de ses Environs).

Nous faisons appel à votre bon sens pour privilégier une solution qui va dans l'intérêt des habitants

www.collectif-bretonniere-ligne18.info - contact@collectif-bretonniere-ligne18.info
ADHAVE 12, rue Paul Gauguin 78960 Voisins le Bretonneux

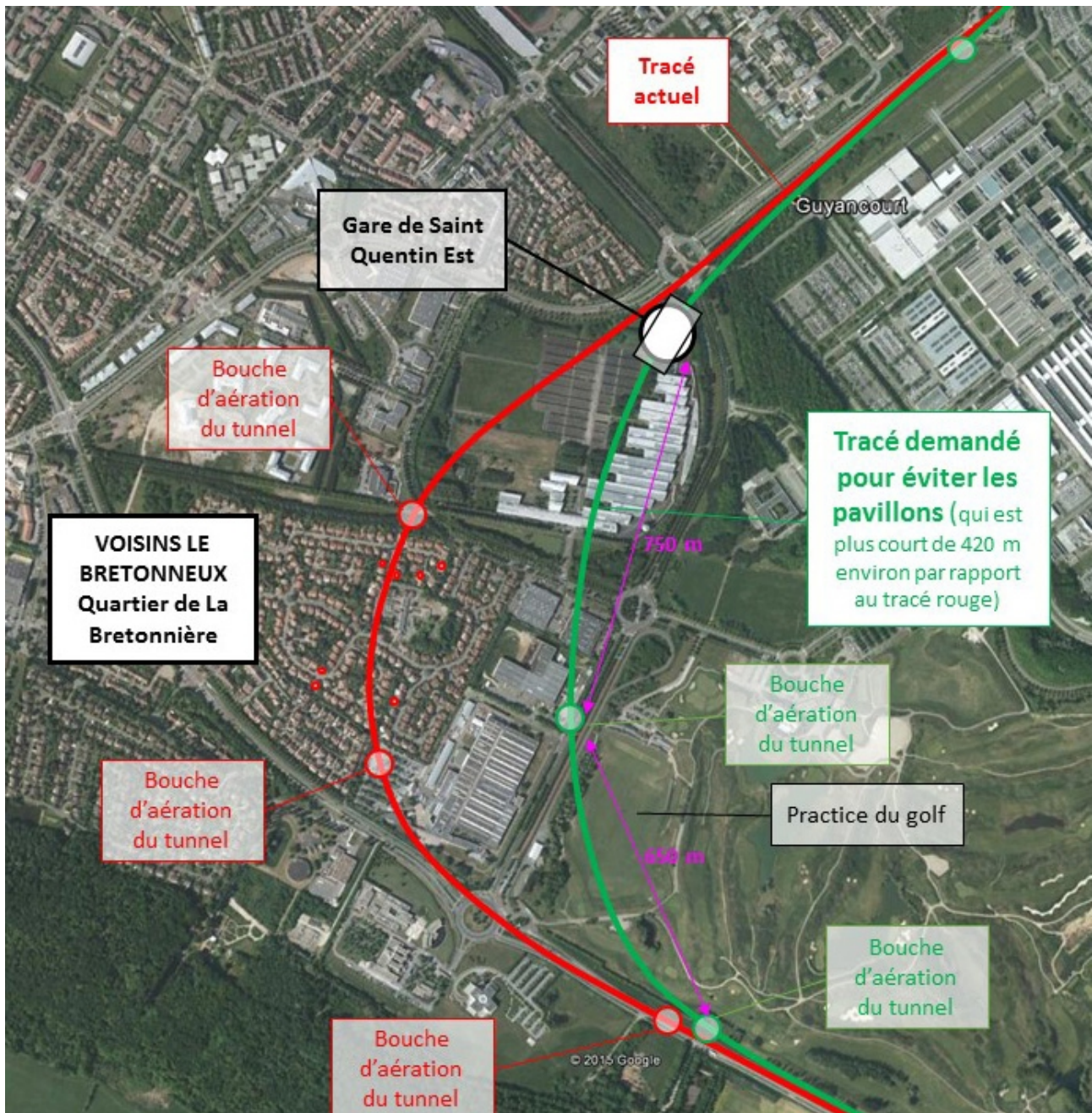
et l'économie des deniers publics.

En espérant que notre demande trouvera enfin une issue favorable, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour l'ADHAVE et le Collectif Bretonnière Ligne 18 :

le président :
Guillaume SEBILLEAU

le vice-président
Benoit NOEL



Economie d'environ 420 mètres de tunnel,
Economie d'un ouvrage d'art (bouche d'aération / évacuation)
Economie sur les profondeurs du tunnel, gare et ouvrages d'art (haut de tunnel à -11 m au lieu de -25 m pour passer sous les micropieux présents sur le tracé actuel)

www.collectif-bretonniere-ligne18.info - contact@collectif-bretonniere-ligne18.info
ADHAVE 12, rue Paul Gauguin 78960 Voisins le Bretonneux